

## Opération Entreprises Témoins 2013



### Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (cacem)

Immeuble Cascades 3 Place François Mitterrand  
Bp 407  
97204 Fort-de-France

[Voir le site internet](#)

Hazel-lee Laitung

[hazel.lee.laitung@cacem-mq.com](mailto:hazel.lee.laitung@cacem-mq.com)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



Auteur :

## CONTEXTE

En Martinique, **les trois Collectivités territoriales (CACEM, CCNM et Espace Sud)** se sont engagées en 2011, dans le cadre d'un accord-cadre quinquennal avec l'ADEME, à élaborer et mettre en œuvre un Programme local de Prévention des Déchets.

Une campagne de caractérisation des déchets ménagers et assimilés a été lancée par l'ADEME Martinique en 2012. Elle a permis notamment d'identifier que la quantité de **déchets issue des activités économiques et prise en compte par la collecte des déchets ménagers et assimilés est estimée à 30%** de la quantité totale. Ce ratio est supérieur à la moyenne nationale.

Le tissu économique en Martinique se caractérise par une prépondérance des entreprises de moins de 50 salariés, avec des disparités entre les territoires : le Sud est caractérisé par une dominance des entreprises liées au tourisme, le Centre a la plus importante densité d'entreprises et d'industries, et le Nord a un tissu plus diffus et rural avec principalement des TPE.

Afin de sensibiliser ces entreprises à la prévention des déchets, les trois Collectivités (CACEM, CCNM et Espace Sud), accompagnées par l'ADEME, ont organisé simultanément et de manière coordonnée une « **Opération Entreprises Témoins** » sur leur territoire en 2013.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

L'objectif de l'opération est de **démontrer par l'exemple, les possibilités de réaliser des économies en mettant en œuvre des gestes simples de réduction des déchets**, et de **mettre en avant la faisabilité de telles actions dans tout le territoire**. L'objectif est d'accompagner 30 entreprises sur le territoire, 10 entreprises par collectivité.

### Résultats quantitatifs

**30 diagnostics** réalisés et **28 chartes signées**. Les résultats chiffrés en poids de déchets résiduels ou les gains financiers seront disponibles à l'issue de la phase d'accompagnement (**réalisation d'une pesée hebdomadaire** dans les entreprises témoins pendant 1 mois avant la signature de la charte puis pendant 4 mois durant la phase d'accompagnement).

### Résultats qualitatifs

Cette opération permet de renforcer la **visibilité des entreprises participantes** (médiatisation, valorisation des expériences).

## MISE EN OEUVRE

### Planning

Cette opération, en cours, a démarré en 2012.

## 2012

- Préparation et structuration de l'opération collective avec l'ADEME et les 3 chargés de mission, étude des supports Entreprises Témoins sur OPTIGEDE (Smictom NAR).
- Mise en place d'un groupe de travail avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique (CCIM), la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique (CMARM), l'AMPI, le SDCG, la CGPME, des associations d'entreprises et le Conseil Général 972.
- Rédaction du cahier des charges de l'opération.

## 2013

- Appel à candidature (février à avril)
  - Les entreprises ciblées devaient avoir moins de 50 salariés et bénéficier du service public de collecte des déchets.
  - Diffusion sur les sites Internet de l'ADEME Martinique, de la CCIM, de la CACEM et du Conseil Général. Diffusion par mail aux adhérents des CCIM et CMAM et des associations d'entreprises. Encarts dans la presse locale.
  - Recrutement d'entreprises directement par les collectivités (animateur PLP et service développement économique) : en porte à porte pour présenter aux entreprises l'opération ou à travers des entretiens téléphoniques.
- Sélection des entreprises : 13 candidatures reçues pour la région Centre et 13 pour la CCNM (sélection en fonction de la représentativité géographique et sectorielle), prolongation de l'appel à candidatures prévu initialement sur 1,5 mois à 3 mois pour capter plus de candidatures).
- Temps fort I : Réunion de lancement (mai)
- État des lieux de la gestion des déchets dans les entreprises et pesée hebdomadaire des déchets, pendant un mois :
  - La réalisation de l'état des lieux a été confiée à un prestataire par collectivité.
  - Mise à disposition d'une balance financée par la Collectivité dans chaque entreprise afin de peser les déchets pendant toute la durée de l'opération (mise à disposition d'une fiche de suivi de pesée des déchets).
  - L'entreprise bénéficie d'une information sur la gestion optimale des déchets en entreprises, d'une proposition d'actions adaptées à mettre en place, visant à réduire les déchets,
  - L'accompagnement physique se composant de visites de l'expert dans l'entreprise et d'un accompagnement téléphonique.
  - Les chargés de mission ont rencontré la majorité des entreprises, soit lors de la prospection, soit lors d'une première rencontre conjointe avec le prestataire soit lors de visites complémentaires (remise de la balance, signature de la charte, ...). Une des collectivités (Espace Sud) a bénéficié du support d'un stagiaire durant l'état des lieux.
- Signature de la Charte d'engagement des entreprises participantes au cours d'une réunion (temps fort II) ou directement dans les locaux de l'entreprise pour les autres.
- Suivi des entreprises : mise en place des actions de réduction des déchets par l'entreprise, pesée des déchets, accompagnement par l'expert du bureau d'études, ...) pendant 4 mois (juin – octobre) :
  - Les prestataires assurent cet accompagnement, à travers notamment la réalisation d'un suivi hebdomadaire par téléphone ou par mail de visites au sein de l'entreprise.
  - 2 entreprises ont abandonné au cours de cette phase, par manque de temps ou refus de réaliser les pesées.
- Restitution publique des résultats lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (temps fort III - novembre). Une fiche de synthèse par entreprise sera rédigée. Une diffusion des résultats est prévue dans la presse locale, sur les sites Internet des porteurs de projets et des partenaires. Un film est également prévu pour l'Espace Sud. Un temps fort a lieu dans chaque collectivité (lancement dans le Nord, signature de la charte dans le Sud et communication lors de la SERD 2013 dans le Centre). Les entreprises participantes ainsi que les partenaires et la presse sont conviés.

Prochaines étapes : une 2ème édition de l'opération est envisagée pour certaines collectivités.

## Moyens humains

Un temps important a été consacré par l'ADEME à la préparation de l'action, la préparation des temps forts et la coordination des chargés de mission.

Les chargés de mission ont assuré le recrutement des entreprises, leur suivi ainsi que le suivi des prestataires. Un stagiaire est intervenu en support à l'état des lieux dans une des collectivités.

La collectivité Espace Sud a également sollicité un prestataire pour la communication ainsi que la Direction de la Communication.

L'opération a été menée par :

Jessica BASTEROT ADEME Martinique (jessica.basterot@ademe.fr)

Hazel lee LAITUNG - CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique)

Frantz SINSEAU CCNM (Communauté de Communes du Nord de la Martinique) : frantz.sinseau@ccnm.fr

Mélanie LIKAO-GALILEE CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique) : melanie.likao-galilee@espacesud.fr

### Moyens financiers

Le coût de l'opération est estimé à 160 000 € HT :

- Prestataire : de 30 k€ à 40 k€ par collectivité
- Achat de balances : de 5 à 7 k€ par collectivité - Frais de communication (appel à candidature, ...)

### Moyens techniques

Supports de présentation pour l'appel à candidature, balances de pesée.

### Partenaires mobilisés

- CCIM
- CMARM
- Associations d'entreprises (AMPI, Association Entreprises et Environnement, Contact Entreprises)
- Syndicat de la Grande Distribution
- CGPME
- Conseil Général 972 : informations et relais de diffusion de l'appel à candidature.

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Suivi régulier des entreprises à une fréquence hebdomadaire, grâce aux prestataires retenus, qui permettent d'optimiser la charge de travail des chargés de mission.

### Difficultés rencontrées

Montage d'une opération collective à l'échelle du département, coordination de plusieurs collectivités sur une même opération qui permet de mutualiser les moyens de communication et s'assurer une plus grande visibilité à l'opération.

### Recommandations éventuelles

- Privilégier une opération organisée de janvier à juin, pour éviter les manques de disponibilités des mois de mai et d'été.
- Prévoir les moyens de mesure dès la préparation de l'action pour disposer de résultats quantitatifs : investissement dans des balances et méthodologie de pesée associée.
- Allouer un temps suffisant au montage de l'opération, à la concertation et au travail en équipe.
- Prendre en compte la charge de travail nécessaire pour assurer un suivi régulier et de proximité : faire appel à un partenaire (réseau consulaire ou prestataire externe).
- Lors du recrutement des entreprises, s'assurer de la réelle motivation et disponibilité des entreprises, pour éviter des abandons en cours d'opération.

---

### Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ENTREPRISE | ARTISANAT | EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

### Dernière actualisation

Novembre 2013

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

### Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

[administrateur.optigede@ademe.fr](mailto:administrateur.optigede@ademe.fr)

